

n°4

M a r s

2021

La lettre

de votre Conseiller

des Français de l'Étranger Monaco

Michelle MAUDUIT-PALLANCA



*Chères Françaises,
chers Français de Monaco,*

Depuis un an maintenant, nous avons beaucoup appris sur la pandémie Covid-19 et sur les menaces qu'elle fait peser sur notre santé et celle de nos proches, sans compter son incidence sur notre vie personnelle, professionnelle, sociale, ou encore son impact sur la vie économique.

Malgré la résilience et les efforts dont chacun fait preuve, l'année 2021 semblerait bien se préparer à ressembler, sous bien des aspects, à l'année précédente et ceci, malgré les connaissances engrangées, les mesures sanitaires mises en place et les vaccins qui ne peuvent encore bénéficier à toutes les tranches d'âge. Les effets psychologiques sont là et le doute s'installe parfois quant à nos espoirs d'un retour prochain à une « vie normale ».

Dans le cadre du mandat de Conseiller Consulaire (devenu Conseiller des Français de l'Étranger) que vous m'avez confié et suite à mes lettres précédentes que vous retrouverez sur mon site, voici le point sur trois dossiers importants :

- *règles d'entrée sur les territoires français et monégasque,*
- *dispositif national S.O.S. « Secours Occasionnel de Solidarité »,*
- *renouvellement des cartes d'identité des Français de Monaco handicapés-âgés (relevé d'empreintes).*

Renseignements pratiques

Ambassade de France à Monaco

<http://mc.ambafrance.org>

En raison des circonstances sanitaires, votre attention est attirée sur le fait qu'il convient de prendre rendez-vous en appelant tous les jours de 14 à 16 heures, sauf le mercredi.

Tél. +377 92 16 54 60

« Le Roc Fleuri »
1, rue du Ténac
MC 98000 Monaco

Règles d'entrée sur les territoires français et monégasque

Ce sujet a soulevé une vive émotion de la part de nos compatriotes français de Monaco, l'occasion pour eux de rappeler la convention, dite de voisinage de 1963, sur la circulation des personnes résidant en France et de celles résidant en Principauté.

Tout le monde comprend bien la nécessité impérieuse d'éviter les brassages de populations si l'on veut éliminer cette pandémie, mais les Français de Monaco ont eu le sentiment d'être pénalisés au cours de cet épisode regrettable.

Comme mes collègues Conseillers, j'ai alerté Monsieur l'Ambassadeur de France à Monaco et relayé les informations de ses services, informations largement reprises par la presse.

Quelles sont les dernières évolutions sur ce sujet ? Il s'agit d'un exercice délicat puisque les règles évoluent territorialement au rythme de l'impact de la pandémie :

- la règle des 30 km est levée,
- **toute personne résidant à Monaco** peut se rendre dans les Alpes-Maritimes et le Var SANS TEST PCR, dès lors que le déplacement reste inférieur à 24 heures,
- **Réciproquement, toute personne résidant dans les Alpes-Maritimes et le Var** peut se rendre à Monaco dans des conditions identiques, c'est-à-dire SANS TEST PCR, dès lors que le déplacement reste inférieur à 24 heures,
- les travailleurs pendulaires, les scolaires et étudiants sont, dans les mêmes conditions, dispensés du TEST PCR ;
- **De plus, la France a mis en place** un confinement local applicable au littoral des Alpes-Maritimes sur les deux week-ends des 27-28 février et 6-7 mars 2021. Au moment où cette lettre est rédigée, la poursuite ou non de ce dispositif n'est pas connue.

Attention !

Ce rappel des mesures essentielles actuellement en vigueur n'est pas exhaustif. Il est essentiellement évolutif. C'est la raison pour laquelle je vous invite à vous référer en permanence au **site officiel de l'Ambassade de France à Monaco qui actualise les données en continu et poursuit actuellement, par exemple, les échanges avec Paris, notamment à propos de la limite des 24 heures.**

SOLIDARITÉ

Secours Occasionnel de Solidarité « S.O.S »

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a renouvelé en janvier dernier le dispositif de Secours « S.O.S. » en faveur de nos compatriotes résidant à l'étranger et se trouvant dans la difficulté. La situation sanitaire liée à la pandémie Covid-19, m'a amenée à constater au cours des derniers mois, une accentuation significative du nombre de nos compatriotes confrontés à de graves problèmes économiques.

J'ai en effet eu à traiter plusieurs dossiers d'aide et à avoir recours simultanément au dispositif national « S.O.S. » et au dispositif local, le Comité d'Entraide des Français de Monaco, le premier en tant que Conseiller des Français de l'Étranger, en relation avec les services de l'Ambassade de France, le second, en tant que Présidente du CEFM.

Renouvellement des cartes d'identité des Français de Monaco handicapés-âgés (relevé d'empreintes)

J'ai aussi été interpellée à plusieurs reprises sur la question du renouvellement des cartes d'identité de compatriotes âgés, parfois handicapés et ne pouvant se déplacer pour un relevé d'empreintes auprès des services consulaires de l'Ambassade de France à Monaco, ou interdits de se déplacer par la Maison de retraite où ils séjournent durant la pandémie.

Faute d'un matériel portable permettant à l'Ambassade de se déplacer elle-même pour effectuer la prise d'empreintes, nos compatriotes concernés par ce problème, ne peuvent obtenir le renouvellement de leur carte d'identité ou de leur passeport.

Le 19 février dernier, j'ai alerté nos parlementaires (Sénateurs et Députés) avec information, en copie, à Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, Jean-Baptiste LEMOYNE, ainsi qu'au Secrétariat Général de l'Assemblée des Français de l'Etranger.

J'ai eu un retour de plusieurs Sénateurs dont Monsieur Christophe André FRASSA qui a bien voulu relayer mon intervention auprès de Monsieur l'Ambassadeur de France et de ses services ; un retour également de Madame la Députée Samantha CAZEBONNE qui propose une intervention parlementaire conjointe en direction de Monsieur le Secrétaire d'Etat Jean-Baptiste LEMOYNE.

De son côté, le secrétariat Général de l'Assemblée des Français de l'Etranger m'a proposé, le jour même, de déposer une question orale sur ce sujet et une collègue du Danemark m'a fait savoir qu'elle était également confrontée à ces difficultés.

L'Ambassade de France à Monaco reste, au jour de la diffusion de la présente lettre, dans l'attente du matériel adapté.

Je ne manquerai pas de suivre ce dossier car il y va de l'intérêt général et de la vie ordinaire de nos compatriotes français de l'Etranger dont leurs élus de proximité sont le relais naturel.

Avec l'expression de mon fidèle dévouement,

Bien sûr de vous,



Michelle MAUDUIT-PALLANCA

*Conseiller des Français de l'Etranger
Présidente du Comité d'Entraide des Français de Monaco
à la Maison de France
michelle@mauduit-pallanca.fr
www.mauduit-pallanca.fr*

Me contacter

Pour joindre votre Conseiller des Français de l'Etranger, adressez votre message à l'adresse e-mail ci-contre.